

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Arvesta Bladaspor Koper 350 SC**

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

UFI: 0Y90-V0U4-Y003-JJK3

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Engrais

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Lebosol Dünger GmbH  
Rue: Wiesengasse 28  
Lieu: D-67471 Elmstein  
Téléphone: +49 (0)6328-98494-0  
E-mail: msds@lebosol.de  
Internet: www.lebosol.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 145 42 59 59 ORFILA (INRS), 24 h**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

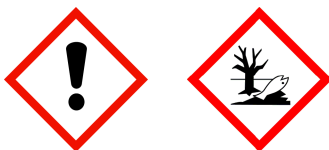
Acute Tox. 4; H302  
Aquatic Acute 1; H400  
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

trihydroxychlorure de dicuivre  
éthanediol; éthylène glycol

**Mention** Attention  
**d'avertissement:**

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 2 de 12

### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208

Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

cuivre Suspension

#### Composants pertinents

| N° CAS    | Substance                                                                                                                                    |              |                  | Quantité      |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|---------------|
|           | N° CE                                                                                                                                        | N° Index     | N° REACH         |               |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                                                                 |              |                  |               |
| 1332-65-6 | trihydroxychlorure de dicuivre                                                                                                               |              |                  | 40 - < 45 %   |
|           | 215-572-9                                                                                                                                    | 029-017-00-1 | 01-2119966120-46 |               |
|           | Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H332 H400 H410                                                          |              |                  |               |
| 107-21-1  | éthanediol; éthylène glycol                                                                                                                  |              |                  | 1 - < 5 %     |
|           | 203-473-3                                                                                                                                    | 603-027-00-1 | 01-2119456816-28 |               |
|           | Acute Tox. 4; H302                                                                                                                           |              |                  |               |
| 2634-33-5 | 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one                                                                                                                |              |                  | 0,005<0,006 % |
|           | 220-120-9                                                                                                                                    | 613-088-00-6 | 01-2120761540-60 |               |
|           | Acute Tox. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H410 |              |                  |               |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS    | N° CE     | Substance                                                                                                                                                                            | Quantité      |
|-----------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
|           |           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA                                                                                                                             |               |
| 1332-65-6 | 215-572-9 | trihydroxychlorure de dicuivre                                                                                                                                                       | 40 - < 45 %   |
|           |           | par inhalation: ATE 2,83 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: ATE 299 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=10     |               |
| 107-21-1  | 203-473-3 | éthanediol; éthylène glycol                                                                                                                                                          | 1 - < 5 %     |
|           |           | dermique: DL50 = 10600 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg                                                                                                                        |               |
| 2634-33-5 | 220-120-9 | 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one                                                                                                                                                        | 0,005<0,006 % |
|           |           | par inhalation: ATE 0,21 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE 450 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,036 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1 |               |

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Arvesta Bladaspor Koper 350 SC**

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 3 de 12

une couverture et la maintenir immobile.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylèneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Traitement médical nécessaire. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Appeler immédiatement un médecin.

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

Produits de décomposition dangereux: suie. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Contient: Solvants -

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Arvesta Bladaspor Koper 350 SC**

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 4 de 12

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ventiler la zone concernée.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Evacuation: voir rubrique 13

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Acide fort, Base forte

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Nos produits sont testés entre -10 ° C et +45 ° C et peuvent facilement être stockés à ces températures. Les cristaux qui peuvent avoir surgi du froid peuvent être retirés à nouveau par la chaleur. Nous recommandons un stockage hors gel à partir de +5 ° C pour un traitement optimal de nos produits.

Contient: Solvants - Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Engrais foliaire

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 5 de 12

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS   | Désignation             | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|----------|-------------------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 107-21-1 | Éthylèneglycol (vapeur) | 20  | 52    |       | VME (8 h)    |         |
|          |                         | 40  | 104   |       | VLE (15 min) |         |

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation                 |            |                     |  |
|---------------------------------|-----------------------------|------------|---------------------|--|
| DNEL type                       | Voie d'exposition           | Effet      | Valeur              |  |
| 107-21-1                        | éthanediol; éthylène glycol |            |                     |  |
| Salarié DNEL, à long terme      | par inhalation              | local      | 35 mg/m³            |  |
| Salarié DNEL, à long terme      | dermique                    | systémique | 106 mg/kg p.c./jour |  |
| Consommateur DNEL, à long terme | par inhalation              | local      | 7 mg/m³             |  |
| Consommateur DNEL, à long terme | dermique                    | systémique | 53 mg/kg p.c./jour  |  |

##### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS                                                      | Désignation                   |                   |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Milieu environnemental                                      |                               | Valeur            |
| 107-21-1                                                    | éthanediol; éthylène glycol   |                   |
| Eau douce                                                   |                               | 10 mg/l           |
| Eau de mer                                                  |                               | 1 mg/l            |
| Sédiment d'eau douce                                        |                               | 20,9 mg/kg        |
| Sol                                                         |                               | 1,53 mg/kg        |
| 2634-33-5                                                   | 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one |                   |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                               | EC20/ 3h 3,3 mg/l |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

###### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Porter des gants appropriés. DIN EN 374

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 6 de 12

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) PVC (Chlorure de polyvinyle) FKM (caoutchouc fluoré)

Épaisseur du matériau des gants &gt;0,4 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port): 480 min.

Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

### Protection respiratoire

Se protéger des effets des aérosols par le port d'une protection respiratoire. Appareil avec filtre à particules (EN 143) P3

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                              |                |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| L'état physique:                                                             | liquide        |
| Couleur:                                                                     | bleu-vert      |
| Odeur:                                                                       | sans odour     |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | non déterminé  |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | non déterminé  |
| Inflammabilité:                                                              | non applicable |
|                                                                              | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | non déterminé  |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | non déterminé  |
| Point d'éclair:                                                              | non déterminé  |
| Température d'auto-inflammation:                                             | non déterminé  |
| Température de décomposition:                                                | non déterminé  |
| pH-Valeur (à 20 °C):                                                         | 7              |
| Hydrosolubilité:                                                             | dispersible    |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                |
| non déterminé                                                                |                |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | non déterminé  |
| Pression de vapeur:                                                          | non déterminé  |
| Densité:                                                                     | 1,45 g/cm³     |
| Densité de vapeur relative:                                                  | non déterminé  |

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

|                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| Dangers d'explosion                  |                |
| aucune/aucun                         |                |
| Température d'inflammation spontanée |                |
| solide:                              | non applicable |
| gaz:                                 | non applicable |
| Propriétés comburantes               |                |
| Non comburant.                       |                |

#### Autres caractéristiques de sécurité

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Taux d'évaporation:      | non déterminé         |
| Teneur en corps solides: | non déterminé         |
| Durée d'écoulement:      | Daten nicht verfügbar |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 7 de 12

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Comburant, Acide fort, Base forte

### 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) 666,0 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

| N° CAS    | Substance                           |                  |        |                 |         |
|-----------|-------------------------------------|------------------|--------|-----------------|---------|
|           | Voie d'exposition                   | Dose             | Espèce | Source          | Méthode |
| 1332-65-6 | trihydroxychlorure de dicuivre      |                  |        |                 |         |
|           | orale                               | ATE 299 mg/kg    |        |                 |         |
|           | cutanée                             | DL50 >2000 mg/kg | Lapin  | Echa CLH Report |         |
|           | inhalation<br>poussières/brouillard | ATE 2,83 mg/l    |        |                 |         |
| 107-21-1  | éthanediol; éthylène glycol         |                  |        |                 |         |
|           | orale                               | ATE 500 mg/kg    |        |                 |         |
|           | cutanée                             | DL50 10600 mg/kg | Lapin  | GESTIS          |         |
| 2634-33-5 | 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one       |                  |        |                 |         |
|           | orale                               | ATE 450 mg/kg    |        |                 |         |
|           | inhalation<br>poussières/brouillard | ATE 0,21 mg/l    |        |                 |         |

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 8 de 12

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Autres informations

aucune/aucun

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| N° CAS    | Substance                         |           |           |        |               |         |
|-----------|-----------------------------------|-----------|-----------|--------|---------------|---------|
|           | Toxicité aquatique                | Dose      | [h]   [d] | Espèce | Source        | Méthode |
| 1332-65-6 | trihydroxychlorure de dicuivre    |           |           |        |               |         |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 0,026     | 48 h   | Daphnia magna | Gestis  |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS   | Substance                   | Log Pow |
|----------|-----------------------------|---------|
| 107-21-1 | éthanediol; éthylène glycol | -1,36   |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Pas de données disponibles pour le mélange.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 9 de 12

Wassergefährdungsklasse 2 - wassergefährdend

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éliminer en observant les réglementations administratives.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

020108 DÉCHETS PROVENANT DE L'AGRICULTURE, DE L'HORTICULTURE, DE L'AQUACULTURE, DE LA SYLVICULTURE, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE AINSI QUE DE LA PRÉPARATION ET DE LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS; déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche; déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Éliminer en observant les réglementations administratives.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
trihydroxychlorure de dicuivre

##### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

##### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

#### Transport fluvial (ADN)

##### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

##### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
trihydroxychlorure de dicuivre

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 10 de 12

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
trihydroxychlorure de dicuivre

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

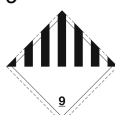
9

### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Marine polluant:

yes

Dispositions spéciales:

274, 335, 969

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
trihydroxychlorure de dicuivre

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

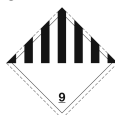
9

### 14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y964

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

964

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

450 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

964

IATA-Quantité maximale (cargo):

450 L

### 14.5. Dangers pour l'environnement

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 11 de 12

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



Matières dangereuses: copper oxychloride

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les  
émissions industrielles: 3,992 %

Directive 2004/42/CE relative à COV  
dans les vernis et peintures: 3,992 %

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III): E1 Danger pour l'environnement aquatique

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Arvesta Bladaspor Koper 350 SC

Date de révision: 26.08.2025

Code du produit: L\_116

Page 12 de 12

### Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë  
 Skin Irrit: Irritation cutanée  
 Eye Dam: Lésions oculaires graves  
 Skin Sens: Sensibilisation cutanée  
 Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique  
 Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 LC50: Lethal concentration, 50%  
 LD50: Lethal dose, 50%

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification          | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Acute Tox. 4; H302      | Méthode de calcul           |
| Aquatic Acute 1; H400   | Méthode de calcul           |
| Aquatic Chronic 1; H410 | Méthode de calcul           |

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H330 Mortel par inhalation.  
 H332 Nocif par inhalation.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*